



Le vendredi 10 mars 2023

Transmission par courriel
Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca

Monsieur François Legault
Premier Ministre du Québec
Cabinet du premier ministre
Édifice Honoré-Mercier, 3^e étage
835, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4

Objet : Attentes au budget 2023-2024

Monsieur le Premier Ministre,

Le 13 décembre dernier, les représentants de Coalition Santé Laurentides (CSL) ont rencontré, pour une troisième occasion en quelques mois, monsieur Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux. Il était accompagné de plusieurs député·e·s de la région. Bien que nous ayons apprécié les échanges, ce fut une très grande déception d'apprendre qu'aucun engagement ferme n'a pu être pris par celui-ci.

Je vous rappelle que deux motions unanimes de l'Assemblée nationale (mai 2021 et mai 2022) reconnaissent les enjeux majeurs auxquels nous sommes confrontés et l'urgence d'agir sans tarder. En mai 2022, un des co-porteurs de cette motion fut le ministre de la Santé lui-même, monsieur Christian Dubé. Nous lui en sommes reconnaissants, mais les motions auraient dû se solder par des engagements clairs et des résultats probants.

Depuis de nombreuses années, plusieurs député·e·s et ministres ont reconnu les graves problèmes du réseau de la santé dans notre région. Lors de votre passage à Sainte-Adèle le 18 août dernier, vous admettiez vous-mêmes qu'il y a du rattrapage à faire dans les Laurentides. Nous savons que vous en êtes conscient. Vous avez été d'ailleurs le seul ministre de la Santé à agir concrètement lors du dépôt du budget de 2002 en proposant un rattrapage qui permettait d'améliorer l'équité entre les régions.

Malgré ce qui précède, force est de reconnaître que la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides doit encore aujourd'hui composer avec un sous-financement dans de nombreux secteurs : santé mentale, autonomie des personnes âgées, santé physique, santé publique, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme (TSA), jeunesse par un manque de place (DPJ), services

généraux, dépendance physique, dépendance, soutien aux services et administration. Parmi toutes les régions administratives, les Laurentides se retrouvent, encore une fois, au dernier échelon quant au nombre de secteurs sous-financés.

Alors que le ministère « tolère » généralement environ 15 % de patients qui doivent se faire soigner hors de la région, ce sont approximativement 30 % dans les Laurentides. Ce triste constat est attribuable en bonne partie au manque d'équipements médicaux spécialisés et de plateaux techniques qui diminuent la capacité de soigner des patients ainsi que notre capacité d'attirer et retenir du personnel. Cette situation s'explique en bonne partie par une croissance démographique exponentielle depuis une vingtaine d'années. Notre population ayant augmenté de près de 40 %. De plus, le taux de croissance de la population chez la population de 65 ans et plus devrait atteindre 58 % d'ici 2041, ce qui nous positionne bien au-delà de la moyenne québécoise. Cette réalité nous force à conclure que le système de soins de santé des Laurentides frappera le mur plus tôt que tard. Voilà pourquoi il est impératif de redresser de façon significative le financement des programmes et d'investir dans nos six hôpitaux vétustes.

Bien au-delà des chiffres et des infrastructures, doit-on vous rappeler, Monsieur le Premier Ministre, toutes les souffrances causées directement par un sous-financement chronique et un manque inqualifiable d'accès aux soins ? Doit-on vous rappeler : que la région compte environ un tiers de moins de médecins de famille par habitant que la moyenne du Québec ? Que même si des médecins veulent venir dans les Laurentides, les médecins manquent carrément d'espaces et de plateaux techniques ? Que même si des médecins confirment leur intérêt à venir travailler dans les Laurentides, le plan d'effectifs médicaux du gouvernement du Québec ne leur confère pas l'autorisation d'installer leur pratique en région ?

Nous sommes conscients que les problèmes en santé sont à la grandeur du Québec. Par contre, la situation des Laurentides est la pire des régions comme en fait foi l'étude de l'Institut économique de Montréal (IEDM) sur les urgences, rendue publique le jeudi 9 mars dernier. En plus des temps d'attente de plus en plus longs, il est impératif de préserver les services d'urgence de Rivière-Rouge.

Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas espérer, dans le cadre d'un seul budget, régler tous les problèmes en santé de notre région. Nous vous demandons un plan d'action qui amènera la région à la moyenne québécoise. Nous ne demandons pas d'être privilégié par rapport au reste du Québec, mais seulement d'avoir les mêmes problèmes qu'ailleurs, ni plus, ni moins.

Le gouvernement du Québec met de l'avant une approche basée sur les résultats avec le nouveau **Plan en Santé**. Sommes-nous d'accord sur le fait qu'après des reconnaissances de la situation et beaucoup d'empathie, l'heure est maintenant aux engagements et aux résultats ?

Votre gouvernement se définit comme la voix des régions. Il doit maintenant répondre positivement en prenant des engagements fermes et ce, dès maintenant dans le cadre du budget 2023-2024 et du PQI 2023-2033. Les engagements de 2018 ne concernaient que trois centres hospitaliers sur six. Ils ne couvraient que le tiers des besoins identifiés par le

CISSS des Laurentides. Avec l'inflation qui nous afflige, que vaut ce tiers aujourd'hui ? Un ajustement majeur s'impose.

Au redressement financier des différents programmes, la CSL et le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) ont des attentes importantes quant aux investissements sur notre territoire :

- **Obtenir des engagements fermes du gouvernement du Québec** quant à l'actualisation des budgets en dollars de 2023 pour les projets annoncés en 2018, soient Saint-Jérôme (450 M\$) et Saint-Eustache (250 M\$), comme cela fût fait pour Mont-Laurier et d'autres projets qui ont pu bénéficier d'une augmentation du Plan québécois des infrastructures (PQI);
- Assurer la mise en place **d'actions concrètes** menant à la réalisation des prochaines phases de travaux dans les hôpitaux de Saint-Jérôme, Saint-Eustache et Mont-Laurier, et pour la mise à niveau des centres hospitaliers de Sainte-Agathe-des-Monts, Lachute et Rivière-Rouge;
- **Soutenir financièrement** et de façon récurrente **le CISSS des Laurentides**, afin de mettre en place des mesures transitoires afin de pallier les besoins urgents, et ce, jusqu'à la réalisation des grands projets hospitaliers de Saint-Jérôme, de Saint-Eustache et de Mont-Laurier;
- **Confirmer l'ouverture d'un bureau de projet** dédié uniquement à la région des Laurentides;
- Assurer un **rattrapage des effectifs** pour l'ensemble des professionnels de la santé, notamment pour **des médecins de famille**;
- Utiliser une portion significative des **transferts fédéraux pour rééquilibrer** le financement.

Monsieur le Premier Ministre, il est urgent d'agir, au nom des citoyennes et citoyens des Laurentides, afin que ces engagements soient adaptés aux coûts et aux réalités d'aujourd'hui.

Donc, nous comptons sur vous, et les dix député·e·s et ministres qui représentent notre région, pour répondre à l'urgence d'agir. Sachez que nous serions fiers de mettre ces engagements de l'avant à vos côtés.

En demeurant disponible pour toute question, veuillez recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Marc L'Heureux

Président de la Coalition Santé Laurentides

Maire de Brébeuf

Préfet de la MRC des Laurentides

CC :

Madame Sonia Lebel, présidente du Conseil du trésor

Monsieur Éric Girard, ministre des Finances

Monsieur Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux

Monsieur Benoit Charrette, ministre responsable de la région des Laurentides

Madame Sonia Bélanger, ministre déléguée à la Santé et aux Aînés

Députés du caucus des Laurentides

Préfets des Laurentides

Madame Dominique Savoie, sous-ministre MSSS

Madame Rosemonde Landry, PDG CISSS Laurentides

Dr Mauril Gaudreault, président du Collège des médecins du Québec

Dr Paul-André Hudon, président Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) Laurentides

Dre Lyne Couture, présidente de l'Association des Médecins Omnipraticiens Laurentides Lanaudière (AMOLL)

Dr Daniel Picard, président de l'Association des médecins pour l'avancement et le progrès de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme (AMPAHRSJ)

Membres du comité directeur de la CSL